

NEUCHÂTEL La venue de 13 000 clients par jour dans un futur grand magasin séduit les marchands du centre-ville. Elle suscite aussi des questions et des alternatives originales.

Des commerçants qui ont de l'audace

FRÉDÉRIC MÉRAT

Près de 50 commerçants du centre-ville de Neuchâtel étaient au rendez-vous. Ils avaient répondu à l'invitation de la Ville, mercredi au Muséum d'histoire naturelle, pour une soirée participative consacrée au réaménagement du secteur «Port-Piaget».

Sans surprise, le projet d'un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget a été au centre des discussions. L'occasion d'apprendre que Manor, pressenti pour occuper les lieux et abandonner Marin, prévoit d'attirer 13 000 clients par jour, comme à Sion et Fribourg.

«Le monde attire le monde»

Cette perspective de fréquentation, avec les retombées espérées pour leur commerce, n'a pas laissé indifférent les participants: «Le monde attire le monde; mon client est le tien, le tien est le mien», a résumé un commerçant, porte-parole de l'un des trois groupes de travail de la soirée.

Les avis sont toutefois partagés sur la complémentarité annoncée. Pour l'un, «si l'on met les gens en concurrence, même les petits deviennent meilleurs.» Pour un autre, «le client vient le samedi matin pour faire le marché et va l'après-midi chez Manor à Marin», ce qui ne serait plus le cas. Pour une troisième, «c'est une illusion de penser qu'un client du grand magasin en sortira pour aller acheter un saucisson.»

«Et pourquoi pas un grand magasin dans les bâtiments communaux?»

Certains pensent que les besoins sont couverts en ville, par les petits commerçants, ainsi que par Coop et Migros, qui ont amélioré leur offre en termes de qualité. «Faire venir Manor ne fe-



Certains commerçants proposent de loger le grand magasin dans les locaux communaux jouxtant la place Alexis-Marie-Piaget. CHRISTIAN GALLEY

rait qu'aller dans le sens de la standardisation des centres-villes suisses.» Une autre commerçante: «Ce n'est pas le Neuchâtel dont je rêve.» Allant plus loin, un collègue dit son irritation: «Tout le monde vient nous vendre du Manor: j'ai l'impression que je suis en train de choisir les rideaux et la moquette...»

Le défi de la circulation

Et les idées alternatives, d'aller bon train. Par exemple, un hôtel, pour un hébergement en lien avec le centre des congrès voulu par la Ville au temple du Bas. Ou une salle polyvalente, un «centre d'amusement», voire un cinéma multiplexe.

Un consensus semble formé autour de la suppression du parking à ciel ouvert. D'aucuns voudraient qu'un futur parking souterrain soit recouvert par un jardin, comme le prévoyait le projet «Neuch' forever».

Si Manor devait bel et bien s'implanter sur la place Piaget, le principal défi sera de gérer la circulation, alors que «ça bouillonne déjà», dit une commer-

çante. Plusieurs prônent des navettes rapides pour relier le centre aux parkings d'échange en périphérie. Sceptique face à ceux-ci, un commerçant est d'avis que «l'accessibilité doit s'améliorer et en tout cas ne pas être pire qu'aujourd'hui.» Gare à «l'effet domino» dans les liaisons avec le centre, prévient la voix d'un des groupes. Sinon, ce sera «le remake Numa-Droz», en référence au réaménagement de la place refusée en mars 2013 par plus de 60% des citoyens.

Enfin, une proposition audacieuse a percé: pourquoi ne pas installer le grand magasin dans les actuels bâtiments communaux, au nord-ouest de la place? En gardant certaines façades et en concentrant l'administration dans les niveaux supérieurs. La vision en a séduit plus d'un, plaçant le grand magasin plus près encore du centre.

Conseiller communal en charge de l'urbanisme, Olivier Arni a précisé qu'en cas de réalisation du grand magasin, des

études d'impact et de faisabilité seront réalisées. Mais, «avant d'aller plus loin, il est important de prendre le pouls des commerçants.» Le commerce de détail, alimentation, habillement ou bijouterie, ainsi que des cafetiers et restaurateurs étaient présents. A l'exception de Vögele Shoes, les grandes enseignes, Migros, Coop, ou PKZ étaient absentes. Inscrits, Dosenbach, Payot et l'hôtel Beaulac se sont excusés en dernière minute. ●

La piste horlogère refait surface

La semaine passée s'est tenu le deuxième des quatre ateliers participatifs ouverts à tous, sur inscription. Les doutes exprimés à propos du grand magasin lors de la première rencontre (notre édition du 22 mai) se sont en partie confirmés. Une participante a dit son malaise face à «l'argument financier». Pour un autre, il serait préférable d'économiser sur le réaménagement des Jeunes-Rives et se passer d'un investisseur privé pour mieux investir sur le secteur «Port-Piaget». Un troisième préférerait que Neuchâtel ait

son «petit musée Guggenheim de Bilbao», au travers d'un lieu consacré à l'horlogerie. Ou quand le projet Swiss Watch Arena refait surface indirectement...

A titre personnel, l'économiste Hervé Froidevaux, du cabinet de consultants Wüst & Partner, mandaté par la Ville, a jugé la proposition intéressante: «Ce serait une attraction pour les touristes, mais aussi une concurrence pour certains commerces. C'est peut-être une réflexion à mener avec les entreprises horlogères.» ●

TRIBUNAL Séjourner en foyer est plus adapté que croupir en prison

Vol dans divers supermarchés, tentative de vol, dommages à la propriété, violation de domicile, contraventions à la loi sur les stupéfiants, incendie par négligence. Si la liste des délits commis par Christian (prénom fictif), toxicomane et alcoolique, n'est pas lapidaire, les infractions ne relèvent pas d'une gravité importante. Dans son cas, une question essentielle se pose: la prison est-elle une peine appropriée?

Hier, la Cour pénale du Tribunal cantonal de Neuchâtel, présidée par Marie-Pierre de Montmollin, a tranché par la négative. Christian poursuivra son séjour dans un foyer, où il réside depuis novembre 2013. Il continuera, ainsi, de bénéficier d'une thérapie psychiatrique.

Délits liés à l'abus d'alcool

Le dossier judiciaire du quadragénaire est non seulement fourni, mais il ne date pas d'hier. Et va de pair avec sa dépendance. «Les infractions commises par mon client sont toujours en lien avec ses problèmes d'abus d'alcool et de drogues», soutient son avocate Maika Pedisic. «J'aimerais revenir sur la condition de cet homme. Un fléau le souille, le détruit et le mène sur le chemin de la délinquance.»

Les faits sont nullement contestés. En revanche, la peine requise par le Ministère public, sept mois d'emprisonnement ferme, est fortement objectée. L'avocate relate la liste des délits de Christian. Presque à chaque infraction, «mon client avait 1,16% d'alcool dans le sang», ou «il dit avoir pris une ligne de coke et un rail d'héro». Autre fait significatif: l'incendie par négligence commis par le prévenu. Il avait 1,15% d'alcool dans le sang lorsqu'il a mis le feu à son matelas en laissant tomber sa cigarette.

«La prison, c'est l'école de la délinquance. Au foyer, j'ai entamé un traitement et je commence à me projeter dans le futur», confie Christian. Ce n'est pas la première fois que le prévenu pense être sur la voie de la guérison. Or, le même scénario s'est répété, année après année, rechute après rechute. Les juges ont décidé de lui donner, peut-être, une ultime chance. Si le scénario devait recommencer, il devra purger sa peine. ● AFR

EXPO DE CRÉATIONS FLORALES D'EXAMEN



NEUCHÂTEL Des fleurs au fil du temps Dans le cadre de son 40e anniversaire, le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois a accueilli hier les travaux d'examen pratique des apprentis fleuristes de l'École des métiers de la terre et de la nature de Cernier. Ouverte au public, l'expo sur le thème, «Au fil du temps», a égayé les couloirs de la bâtisse.



DIPLÔMES Mobylette ornée de bouquets L'école respirait les senteurs estivales grâce aux compositions de neuf apprentis fleuristes. En vue de l'obtention de leur CFC, les jeunes gens ont rivalisé d'ingéniosité. Ils ont conçu neuf travaux chacun. Pendule neuchâteloise, rouet ou mobylette ornés de fleurs ont enchanté les visiteurs, petits et grands.



MAIN VERTE Un garçon pour huit filles Non, la formation de fleuriste n'est pas l'apanage des filles. Parmi les neuf apprentis de 3e année, un garçon a balayé cette idée. Avec ses arrangements floraux hauts en couleur, il a prouvé que les hommes peuvent également avoir la main verte! ● AFR PHOTOS DAVID MARCHON